

Constat de dommages grands prédateurs - La Fressinouse (05)

Domaine

Domaine 04.3.Espèces sensibles, prédateurs terrestres

Date

Du29/04/2025
Au30/04/2025

Durée

Jours: 2.00
Heures: 14.00

Lieu principal

Hôtel Azur - (05)

Autre(s) lieu(x)

Tout voir

Numéro de session

S-00049

Contact administratif

CHRISTELE FARCY

 christele.farcy@ofb.gouv.fr

Responsable pédagogique

ELSA BOUDOT

 elsa.boudot@ofb.gouv.fr

Pédagogie

Programme

Présentation de la procédure globale et procédure détaillée du constat de dommages

Travaux pratiques sur animal

Réseau SST OFB et éléments de biosécurité

Mises en situation professionnelles

Objectifs

- 1.Uniformiser les procédures à l'échelon national (ours/loup/lynx) en accord avec le décret.
- 2.Connaître la procédure (administrative et technique).
- 3.Réaliser des constats de dommage aux troupeaux domestiques.
- 4.Présenter et réduire les risques encourus par les agents lors de ces missions

Pré-requis

aucun

Méthodes et supports

Exposés, exercices, questions/réponses, travaux pratiques sur animaux.

Public concerné

Garde, Ingénieur, Inspecteur de l'environnement, Technicien
Agents des Parcs nationaux,
Agents OFB,
Agents Réserves Naturelles

Informations complémentaires

modalités d'évaluation : exercices et mises en pratique

Planning

DATE DE DÉBUT : 29/04/2025 **TYPE DE PLANNIFICATION :** Continue

DATE DE FIN : 30/04/2025 **LIEU PRINCIPAL :** Hôtel Azur - (05)

DURÉE (H/J) : 14:00/2.00

Séquences

DATE DE DÉBUT	DATE DE FIN	HEURE DE DÉBUT	HEURE DE FIN	DURÉE (H)	LIEU PRINCIPAL
29/04/25	29/04/25	09:00	17:30	7	Hôtel Azur - (05)
30/04/25	30/04/25	09:00	17:30	7	Hôtel Azur - (05)



Qualiopi ➤
processus certifié

■ ■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTION DE FORMATION